

LA MUSIQUE SACRÉE

E mardi soir, 3 avril, la salle académique du collège Sainte-Marie, à Montréal, était littéralement remplie. Jamais auparavant peut-être on n'y vit autant d'hommes, quoique de nombreuses montréalaises n'aient pas semblé avoir été rebutées par le sujet annoncé : « la Musique Sacrée ».

Le conférencier, en exposant sa thèse, a été sérieux, très sérieux. Cela ne veut pas dire trop sérieux ; au contraire, le R. P. Lefebvre, jésuite, a su capter ses auditeurs, et les tenir attentifs sans lassitude, pendant plus de deux heures. La musique elle-même qui illustre la thèse était plutôt sévère ; mais le choix des morceaux, aussi bien que la perfection de l'exécution, ont charmé et surpris l'auditoire. Il est donc possible de causer simplement, clairement, sans tirades emphatiques, sans digressions brillantes, en un style substantiel, précis, vigoureux, incisif, et d'être suivi, apprécié, goûté par de nombreux auditeurs. Le succès était de bon aloi ; et les suffrages élogieux qui en sont revenus sont unanimes. Le talent de l'orateur et la sympathie de l'auditoire honorent également et le modeste religieux et ceux qui sont venus l'applaudir.

* * *

La thèse développée reposait sur une distinction : autre est la musique d'église, autre la musique à l'église. Faute d'avoir saisi cette différence, plusieurs ont exécuté à l'église de la musique ou frivole, ou théâtrale, ou sensuelle, de la musique qui n'était ni religieuse, ni priante.

Que tel morceau de musique, ultra profane, produise, par

(1) *C'est avec plaisir que nous reproduisons cet article déjà paru dans la VÉRITÉ, de Québec.*

Et nous remercions le dévoué correspondant qui nous prie de le faire au nom de plusieurs lecteurs assidus.